PREFECTURE DE LA CORREZE ARRONDISSSEMENT DE TULLE

COMMUNE DE FAVARS

****

Liste des délibérations examinées
lors de la séance ordinaire
du 26 Octobre 2026 – à 18h30

****

N° ORDRE à la séance	DCM N°	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISION
1	146-147/2026	Eglise de Favars – Travaux urgents Tranche 1 – Choix de l'entreprise pour le lot n°3	approuvée

Pour affichage, le 27/10/2026

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

PREFECTURE DE LA CORREZE ARRONDISSSEMENT DE TULLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FAVARS

****

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2026 A 18H30

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15
Suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 19/10/2026

L 'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Georges AFONSO, Maire.

Présents : M AFONSO Georges, M MESTRE Jean-Michel, M PEYRONIE Pascal, M MAIGNAN Bruno, Mme MAS Nathalie, Mme LAURENCO Chrystelle, Mme OLIVIER Sophie, M MOUZAT Damien, M CHAVIGNÉ Jean-Paul, Mme JEANCENEL Marie-Laure.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 019-211908207-20261026-2026_CM_146_147-DE

Absents : Mme MANIERE Jeannine, procuration donnée à M PEYRONIE Pascal ; Mme SERVIER TUNNO Isabelle, procuration donnée à Mme OLIVIER Sophie ; M CLAVEL Yves, procuration donnée à M MAIGNAN Bruno ; Mme FAYAT Rosine, procuration donnée à Mme MAS Nathalie ; M BOUCHAREL Jean-Luc, procuration donnée à M CHAVIGNÉ Jean-Paul.

Secrétaire de séance : M PEYRONIE Pascal.

N° ORDRE : 01

Domaine d'intervention :	
1	Commande publique
1.1	Marchés publics
Objet :	**Eglise de Favars – Travaux urgents Tranche 1 – Choix de l'entreprise pour le lot n°3**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le déroulé de l'appel d'offres, en procédure adaptée, portant sur les travaux urgents de sécurisation et stabilisation de l'église Saint Pierre, lancé le vendredi 31 juillet 2026 avec réception des offres au 11 septembre 2026, à 16h.

Le lot n°3 – couverture et désamiantage - a alors été infructueux et relancé le mardi 15 septembre 2026, avec réception des offres au vendredi 9 octobre 2026, à 12h.

La commission des travaux s'est réunie le lundi 12 octobre 2026 pour l'ouverture des plis et constate l'offre de la SCOP BLANCHON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de retenir l'offre du Lot n°3 comme suit :
  - Lot n°3 – couverture / désamiantage : SCOP BLANCHON pour un montant de 37 495.30HT – 44 994.36€ TTC,
- donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous documents, pour la réalisation de ces travaux.

Résultat du vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges, 2, cours Bugeaud CS 40410 - 87000 LIMOGES CEDEX, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 019-211908207-20261026-2026_CM_146_147-DE

Fait et délibéré les jours, mois et An que dessus
Au registre sont les délibérations
Pour copie conforme :
Le Maire, Georges AFONSO

Le secrétaire de séance,